

Communiqué de presse des éluEs EELV du Conseil régional d'Ile-de-France

**Débat sur la transition énergétique :
Pas d'exploration des pétroles et gaz de schiste en Ile-de-France**

Paris, le 20 Juin 2013,

La première région de France va réaffirmer son opposition à l'exploitation des gaz de schiste dans une communication sur la transition énergétique portée par Corinne Rufet, Vice-présidente environnement.

La Région Ile-de-France ne cèdera pas aux lobbies pro-exploration des gaz de schiste. En 2012, suite à un [rapport de son conseil scientifique](#), la première Région de France avait déjà fermement marqué son opposition à l'attribution des permis d'exploration de ces hydrocarbures non conventionnés.

La région a réaffirmé cette position lors des débats qu'elle a organisés sur la transition énergétique. « Rien ne justifie d'effectuer en région parisienne des forages à des fins de recherche : les sous-sols du bassin parisien sont bien connus et les retours d'expérience à l'étranger suffisent amplement pour analyser l'impact des techniques d'exploitation », rappelle Corinne Rufet, VP environnement. « La gestion de l'eau et l'amélioration de sa qualité en Ile-de-France sont des enjeux majeurs, utiliser des technologies aussi nocives que la fracturation hydraulique est impensable pour le Conseil régional », poursuit-elle.

« Il est insensé de penser exploiter jusqu'à la dernière goutte des ressources fossiles de notre planète. Cette fuite en avant doit cesser ! Le conseil régional vient de réaffirmer son rôle de chef de file dans la transition énergétique en choisissant de ne pas utiliser ses ressources de gaz et d'huiles de schiste », se réjouit Mounir Satouri, président du groupe des élu/es EELV du Conseil régional.

Le conseil régional répond également aux inquiétudes des français. Les 2/3 d'entre eux sont en effet opposés, comme les écologistes, à l'exploitation des ressources fossiles. Ils souhaitent voir s'engager la transition vers un autre modèle énergétique, plus sobre, plus efficace. Avec ses plans de développement des énergies renouvelables et de lutte contre la précarité énergétique, la Région a d'ores et déjà amorcé cette transition.

Une transition qui sera en plus synonyme de création d'emplois non délocalisables comme le confirme une étude conjointe de l'Ofce, du Cired et du CNRS : plus de 600 000 emplois nouveaux d'ici 2030 devraient être dédiés à ces métiers.

Vous trouverez en ligne les [conclusions issues des débats](#) menés en Ile-de-France et les préconisations ajoutées au débat régional.

Contact Presse : Agathe Remoué au 01 53 85 67 12 ou 06 69 12 79 14

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85